BROCHURE TECHNIQUE AURA
2026-2027



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani - 69200 VENISSIEUX
Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports – 68, avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON Cedex 07
+33(0) 4 78 00 88 85 I contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr I auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

COMMISSION TECHNIQUE GR AURA

Nom & Prénom	Responsabilité	Téléphone	Mail
TALLARON Alexandre (26/07)	**Référent ETR GAc Responsable Compétitions**	06 12 19 48 29	tallaron.alex@gmail.com
STEFANIAK Logan (69)	**Responsable Technique GAc**	07 61 52 95 74	Logan.stefaniak@gmail.com
MARCHAL Claudine (73)	**Référente PAS GAc AuRA**	06 86 96 06 79	marchalclau@gmail.com
PIEDNOEL Matthieu (73)	**Responsable Jugement**	06 89 88 42 23	matthieu.piednoel@laposte.net
CHAPUT Sarah (63)	**Membre CT**	06 67 05 16 61	sarah.chaput@hotmail.fr
LANTENOIS Elodie (38)	**Membre CT**	06 13 67 66 81	elodie.lantenois@sfr.fr

PERSONNES RESSOURCES

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
GUILLOT Alain (01)		06 40 95 76 91	acrobate3@wanadoo.fr
ARSAC Yann (63)	**RTF CNS**	07 86 21 99 22	yann.arsac@ffgym.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette brochure technique régionale est à compléter par les informations fédérales :

- Concernant les informations nationales, elles se trouvent sur le site national https://www.ffgym.fr/ : (Connexion => mon compte => compétition => base documentaire GAc)
- Le règlement technique GAc
- Les lettres FFGym GAc, qui apportent des mises à jour sur l'organisation compétitive
- La brochure des programmes GAc – Dans laquelle sont indiqués tous les contenus des différents programmes ainsi que les modalités de jugement.

La **Réglementation Générale 2026-2027 – Compétitions AURA**, reprend toutes les infos générales d'accès aux compétitions : procédures/paiement/dates butoirs :
https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/ACTIVITES/Competition2/Reglementation-generale

La diffusion des informations concernant les compétitions régionales se fait sur le site régional AURA via : https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements

CALENDRIER 2026 / 2027

COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES			
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉ	**NIVEAUX DE PRATIQUE**	**DATE**	**ORGANISATEUR**
Open Drôme-Ardèche	Tous	09-10 janvier	Saint-Vallier
Acro French Cup	Fed A/Perf/Elite	22 au 24 janvier	Fareins
Chpt Dép Ain	Fédérale B	06-07 mars	Voiron
Chpt Dép Drôme-Ardèche			
Chpt Dép Isère			
Chpt Dép Savoie			
Chpt Dép Haute-Savoie			
Chpt Dép Allier	Fédérale B	06-07 mars	Gannat
Chpt Dép Loire			
Chpt Dép Haute Loire			
Chpt Dép Puy de Dôme			
Chpt Dép Rhône			
Open Allier			
Open Puy de Dôme	Tous	7 février	Aulnat
Open Savoie	Fed	30-31 janvier	Albertville

COMPÉTITIONS RÉGIONALES			
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉ	**NIVEAUX DE PRATIQUE**	**DATE**	**ORGANISATEUR**
Interdépartementale Est	Fédérale A Nationale B TC	06-07 mars	Voiron
Interdépartementale Ouest	Fédérale A Nationale B TC	06-07 mars	Gannat
Région (Sélection Fédérale A & Nationale B TC)	Fédérale A Nationale B TC	10-11 avril	Lyon
Interdépartementale Est	Fédérale B		
Interdépartementale Ouest	Fédérale B		
Région Fédérale B	Fédérale B	19-20 juin	Cusset
Finale Régionale (non qualifiés au Chpt de France / Chpt Fédéral)	Fédérale A Nationale B TC		

COMPÉTITIONS INTERRÉGIONALES			
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉ	**NIVEAUX DE PRATIQUE**	**DATE**	**ORGANISATEUR**
Sélective Inter-régionale 1 Sud-Est	Performance (sauf NBTC) et Elite	06-07 février	PACA
Sélective Inter-régionale 2 Sud-Ouest	Performance (sauf NBTC) et Elite	13-14 mars	Nvlle Aquitaine
Sélective Inter-régionale 3 Est	Performance (sauf NBTC) et Elite	03-04 avril	BFC

Compétitions Nationales			
Secteur Géographique Concerné	**Niveaux de Pratique**	**Date**	**Organisateur**
Trophée Fédéral par Equipes (TFE) & Championnat de France par Equipes (CFE)	Fédéral (Sous sélection) Performance et Elite (Ne sont concernés que les clubs faisant partie de la liste établie par la CNS et figurant sur la lettre FFGym)	7 au 9 mai	A déterminer
Trophée Fédéral	Fédérale A	22/23 mai	A déterminer
Championnat de France par unités	Performance et Elite	04 au 06 juin	Sevran

COMPÉTITIONS

Il existe 3 filières compétitives :

- **La filière Fédérale** est destinée aux gymnastes débutants et intermédiaires, elle comprend les compétitions Interclub, Fédéral B (finalité régionale) et Fédéral A (finalité nationale).
- **La filière Performance** est destinée aux gymnastes confirmés, elle comprend les compétitions des catégories National B et A.
- **La filière Elite** est destinée aux gymnastes de haut niveau, elle comprend les compétitions des catégories Avenir, Espoir, Junior et Senior.

Pour chaque compétition, les clubs pourront consulter sur le site du Comité les documents technico-administratifs et sportifs. Les résultats seront accessibles sur le site à la fin de chaque compétition.

RAPPEL DES CATÉGORIES POUR LES COMPÉTITIONS

. La participation à la compétition interdépartementale Est ou Ouest est sélective pour les catégories des filières *Fédérale A / B* et *Nationale B Toutes Catégories* uniquement.

. La compétition sélective régionale est ouverte uniquement aux unités des filières *Fédérales A / B* et à la filière *National B TC* qui ont participé à la compétition interdépartementale de leur territoire.

. Les compétitions sélectives inter-régionales sont ouvertes aux filières *Performance* et *Elite* uniquement. Pour les clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il est possible de participer aux 3 compétitions inter-régionales suivantes :

- **Sud-Est** = Auvergne-Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Bourgogne-Franche-Comté / Grand-Est / Occitanie / Nouvelle-Aquitaine
- **Sud-Ouest** = Auvergne-Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Occitanie / Nouvelle-Aquitaine / Bretagne / Pays-de-la-Loire / Centre-Val-de-Loire / Normandie
- **Est** = Auvergne-Rhône-Alpes / Hauts de France / Ile de France / Bourgogne-Franche-Comté / Grand-Est / Provence-Alpes-Côte d'Azur.

. Lors du Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes, deux compétitions peuvent avoir lieu : la finale régionale Fédérale/Nationale B et la Coupe AuRA GAc (tous les 2 ans) :

- Finale régionale Fédérale/Nationale B :
  -Finale Fédérale B des unités ayant participé à la sélective précédente (10 et 11 avril à Lyon)
  -Finale Fédérale A des unités n'ayant pas été sélectionnées au Trophée Fédéral
  -Finale Nationale B des unités n'ayant pas été sélectionnées au Championnat de France

. Une aides sur le circuit compétitif régionale et le système de qualification pour le TFE et nationale B TC est présents en annexe sur le site du comité régionale

- Annexe compétition GAc AuRA 2026-2027

- **Composition du Jugement en filière fédérale et Nationale B TC**

Organisation des corps de juges :

- Le juge arbitre peut rentrer sa note à l'exécution et/ou l'artistique. Il ne peut pas être juge arbitre dans une catégorie où se trouve une unité de son club (dans la mesure du possible).
- 2 juges à la difficulté, (Un juge à la difficulté niveau 3 minimum, qui peut rentrer également sa note à l'exécution ou l'artistique, et un deuxième juge à la difficulté niveau 2 minimum).
- 2 à 6 juges à l'exécution, 2 à 6 juges à l'artistique.

ENGAGEMENTS EN COMPÉTITION

Engagement des juges via EngaJuge OBLIGATOIRE. Merci de respecter la date limite d'inscription fixée par évènement car ensuite il sera IMPOSSIBLE d'inscrire un juge.

Attention : Vérifiez bien en début de saison le niveau de qualification du juge avant la création de la licence. Si problème, merci de vous rapprocher du responsable des juges.

Merci de respecter les dates définies dans les dossiers techniques de chaque compétition pour tous les engagements.

- **Engagements pour les sélectives inter-départementales et régionales de la filière Fédérale et National B TC :**

Pour les compétitions inter-départementales Est et Ouest, ainsi que pour la sélective régionale des catégories Fédérales A et B et National B TC, inscrire

- **prévisionnellement** sur Engagym avant **le 6 décembre 2026** les unités (duo, trio, quatuor) que vous prévoyez d'engager **sur l'ensemble de la saison 2026-2027**, afin de permettre une meilleure organisation des compétitions interdépartementales qui seront jumelées avec d'autres disciplines
- **nominativement** sur Engagym avant **le 10 janvier 2027** les unités (duo, trio, quatuor) que vous prévoyez d'engager **sur l'ensemble de la saison 2026-2027**, afin de permettre une meilleure organisation des compétitions régionales et l'établissement des quotas pour les finales nationales.

- **Engagements pour le Trophée Fédérale par équipe (TFE) :**

Le mode de sélection est expliqué dans l'annexe listé plus haut. Pour toutes questions sur ce sujet veuillez contacte le référent ETR Alexandre TALLARON.

Pour rappel : lors de chaque compétition, le club est **dans l'obligation d'engager un ou plusieurs juge(s),** dont le niveau est défini par la filière, sauf pour les nouvelles sections GAc.
Le lien des modalités d'engagement du ou des juges est sur le dossier technique de la compétition.

Le club communique le nom et le niveau de son ou ses juges, selon les modalités stipulées pour chaque compétition.

Le prêt de juge, du niveau requis au vu des engagements présentés, est autorisé, il est cependant impératif d'en référer à la commission en charge du niveau de pratique de la compétition :

- Sélectives inter-régionales et finales nationales = CNS GAc
- Compétitions inter-départementales et sélective régionale = Commission Technique Régionale.

Lors d'une compétition, un club dont le juge est convoqué sur le jury est autorisé à ne pas présenter d'autre juge.

Les cas particuliers en compétition régionale, notamment pour les Open, sont soumis à demande et discussion auprès de la Commission Technique Régionale et du responsable des juges. La commission peut être amenée à demander, par nécessité d'organisation, la présence d'un 2ème juge club.

ENVOI DES CARTES DE COMPÉTITION

Les cartes de compétition sont à télécharger sur le site fédéral https://www.ffgym.fr/. A compter de cette saison, le modèle proposé par Acro Companion, adapté aux catégories et programmes français, est accepté.

Pour les catégories **Fédérales** et **Nationales B**, les cartes sont à imprimer en format A4 paysage et à présenter **lors de la réunion de juge** (encore accepté en salle d'échauffement pour la saison 2026-2027 en cas d'impossibilité de présence lors de la réunion de juges)

Lors des compétitions interdépartementales, régionales et open, pour les unités engagées en catégories **Nationale A** et **Elite**, les cartes sont à **envoyer 10 jours avant la compétition** pour vérification à cartes.gac@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr au format PDF.

Attention : Seul un remplissage numérique (textes, figurines et valeurs) est accepté.

Pour la filière Fédérale uniquement, les entraîneurs pourront faire des modifications de leur carte de compétition auprès du juge arbitre le jour de la compétition.

COURS DE PERFECTIONNEMENT RÉGIONAL (CPR) :

- Du 22 au 24 octobre, Hauteville

Ce CPR a pour objectif de proposer un **premier temps de bilan et d'échange en début de saison**, autour de deux axes principaux :

- **Axe artistique** : présenter et vérifier les apprentissages chorégraphiques, travailler l'interprétation, la musicalité et la qualité d'exécution.
- **Axe technique** : observer les acquis des gymnastes, identifier les points à consolider et apporter des pistes de travail pour la suite de la saison.

Ce temps sera également l'occasion de **favoriser les échanges entre entraîneurs,** de partager les expériences et les méthodes de travail, et de proposer des pistes communes pour accompagner la progression des gymnastes dans les différentes catégories compétitives.

Le stage est destiné en priorité aux gymnastes engagés dans les **projets internationaux PRE-YOUTH, YOUTH, JUNIOR et SENIOR 2027-2028**, ainsi qu'aux :

- **NA 8-16 ans** ;
- **NA TC voltigeurs et voltigeuses né(e)s en 2016 et 2017**.

En fonction des places disponibles, le stage pourra être ouvert aux autres catégories.

Afin de favoriser l'accès au stage au plus grand nombre de clubs, une attention particulière sera portée à la **répartition des places entre les clubs**. À titre de priorité, un club ne présentant qu'une seule unité NA TC pourra être retenu avant un club présentant plusieurs unités.

Les candidatures au stage sont à effectuer **par mail** auprès de l'organisateur, en précisant les informations relatives au gymnaste et à son entraîneur.

Les places étant limitées, les candidatures seront étudiées selon les **publics prioritaires définis pour le stage** et dans un souci de permettre la participation du plus grand nombre de clubs.

- Du 2 au 3 janvier 2026, **lieu à définir**

Un **deuxième temps d'échange et de travail** sera proposé à l'approche des premières échéances compétitives. Ce stage de reprise aura pour objectif d'accompagner les gymnastes et leurs entraîneurs dans la **préparation des compétitions**, en faisant le point sur les acquis depuis le début de saison et sur les ajustements nécessaires.

Il permettra notamment de :

- **réajuster et consolider le travail artistique et technique** ;
- identifier les derniers points à améliorer avant les échéances compétitives ;
- **échanger avec les entraîneurs** sur les difficultés rencontrées et les priorités de travail ;
- proposer des pistes concrètes pour finaliser la pr éparation des gymnastes.

Ce deuxième temps constituera ainsi un **temps de reprise, de confrontation et d'échange**, permettant aux gymnastes et aux entraîneurs de se situer dans leur préparation et d'aborder les compétitions avec des objectifs de travail clairement identifiés.

Le stage est destiné en priorité aux gymnastes engagés dans les **projets internationaux PRE-YOUTH, YOUTH, JUNIOR et SENIOR 2027-2028**, ainsi qu'aux :

- **NA 8-16 ans** ;
- **NA TC voltigeurs et voltigeuses né(e)s en 2016 et 2017**.

En fonction des places disponibles, le stage pourra être ouvert aux autres catégories.

Afin de favoriser l'accès au stage au plus grand nombre de clubs, une attention particulière sera portée à la **répartition des places entre les clubs**. À titre de priorité, un club ne présentant qu'une seule unité NA TC pourra être retenu avant un club présentant plusieurs unités.

Les **candidatures au stage seront à effectuer par mail auprès de l'organisateur**, en précisant les informations relatives au gymnaste et à son entraîneur.

Les places étant limitées, les candidatures seront étudiées selon les **publics prioritaires définis pour le stage**, dans un souci de permettre la participation du plus grand nombre de clubs.

COURS DE PERFECTIONNEMENT INTER DÉPARTEMENTAL (CPID) :

Pour les clubs qui ont des niveaux de pratique qui n'entrent pas dans les stages ci-dessus et qui souhaitent se former auprès d'un autre club ayant un niveau de pratique supérieur : **faire la demande au Référent ETR GAc (Alexandre TALLARON, coordonnées en page 2**) qui transmet à l'équipe ETR.
L'équipe ETR définit un club / entraîneur référent adapté à la demande du club demandeur. Le club demandeur pourra se déplacer dans le club ressources avec 3 unités maximum OU le club demandeur accueille l'entraîneur ressource vers son lieu d'entraînement sur une journée.

COMPLÉMENT DE FORMATION DES JUGES RÉGIONAUX

Lors des CPD ou CPR, les juges régionaux sont invités à venir y participer dans la mesure du possible et de leur disponibilité afin de compléter et approfondir leur formation. La commission par l'intermédiaire du CAURAG, du responsable des juges et des responsables de formations mettra à disposition de ces regroupements des juges expérimentés afin d'accompagner la formation continue de ces juges régionaux.

FORMATIONS JUGES ET CADRES

InteraGYM Formation a pour vocation de former des personnes, bénévoles ou salariées, dans le domaine des activités gymniques. Divers domaines d'expertise sont répertoriés :

- Formation Animateur Fédéral
- Formation des Juges
- Formation continue Juges/Cadres
- Formation du Certificat de Qualification Professionnelle
- Formation Express des dirigeants

Toutes les informations (dates, tarifs, contenus…) et inscriptions sont réunies sur le site https://catalogue-interagym.dendreo.com/

Contact :
Emilie DAVID – Coordinatrice Formations - 07 71 89 66 76 - e.david@interagym-formation.com

Au niveau régional, les formations propres à la GAc sont essentiellement dispensées au cours de rassemblements appelés « CPR ». Les CPR concernent à la fois la formation continue pour les juges, la formation des entraîneurs et celle des gymnastes.

DATES :

- **Du 14 au 15 novembre** : **Formation juge 1 et 2**
  - Zone Est : Voiron
- **Du 21 au 22 novembre** : **Formation juge 1 et 2**
  - Zone Ouest : Vic-le-Comte
- **Du 5 au 6 décembre** : **Examen juge 1 et 2**
  - Voiron
- **Du 27 au 28 février** : **Formation animateur**
  - Albertville